



2021-13

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 12 mars à 18 heures 45.

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 05/03/2021

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON,
Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laëtitia PRADINES, Christian GIRARD,
Christiane PAUZON, Bernadette PELISSIER, Gilles AUDRAS,
Patrice LHOSTE, Valérie GAGNE, Roland SEUX, Thierry SOLEILHAC,
Sabine JOUVHOMME, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE

Excusée :

Denis CLAMENS qui a donné procuration à Patrice LHOSTE

Raymonde HABOUZIT qui a donné procuration à Serge ABOULIN

**Objet : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020
DU BUDGET ANNEXE « CENTRALES PHOTOVOLTAIQUES »**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Franck PAILLON, Maire :

- après avoir adopté le compte administratif de l'exercice 2020 dont les résultats, conformes
au compte de gestion se présentent comme suit :

Section de fonctionnement : excédent global de 26 280.57 €

Section d'investissement : déficit global de 11 315.39 €

- après en avoir délibéré à l'unanimité :

DECIDE d'affecter au budget annexe « Centrales Photovoltaïques » pour 2021, le résultat de
fonctionnement de l'exercice 2020 d'un montant de **26 280.57 €** comme suit :

1/ Affectation en votant au **compte 1068** « excédents de fonctionnement capitalisés » la
somme de **11 315.39 €** (recettes d'investissement) ;

2/ Affectation du surplus, soit **14 965.18 €** au **compte 002** « excédent de fonctionnement
reporté » (recettes de fonctionnement).

Le Maire,
Franck PAILLON

Fait et délibéré le 12/03/2021
Pour extrait certifié conforme

